# Demande de réparation/entretien pommadeuse

Coordonnées				
Nom de la pharmacie				
Adresse de la pharmacie				
Numéro APB				
Adresse de facturation ou APB				
	□ Ident	tique à	la pharmac	ie
E-mail				
Nom de la pharmacie				
Données de l'appareil				
Marque et type				
Numéro de série				
Entretien*	□ OUI	□ NON	I	* L'entretien n'est <u>iamais</u> couvert par la garantie.
Réparation	□ OUI	□ NON	l	
Description du défaut				
Emballage d'origine présent ?	□ OUI			
Garantie**?	□ OUI	□ NON		* L'entretien n'est jamais couvert par la garantie.
Date d'achat (si garantie)	Cliquez saisir un		ez pour	
Souhaitez vous un appareil de	□ OUI	□ NON	I	
remplacement?*				* Selon disponibilité.
Si l'appareil n'est plus sous garantie, un prix fixe de € 250,00 est appliqué. Ce prix comprend le transport, les heures de travail et un éventuel prêt.  Ce prix ne comprend pas les pièces de rechange, car je ne peux le constater qu'après avoir contrôlé l'appareil.				
Etes-vous d'accord ? Acceptez-vous les condition dessous ?			□ NON □ NON	



## Demande de réparation/entretien pommadeuse

#### \*\* Conditions de garantie

- La période de garantie est fixée à 2 ans pour nos géluliers.
- L'entretien n'est jamais couvert par la garantie.
- Si la boîte d'origine n'est plus présente et que vous avez besoin d'une boîte, celle-ci vous sera envoyée, elle sera facturée et est nécessaire pour assurer la protection pendant le transport. Dans le cas contraire, l'assurance transport est annulée
- Les heures de travail, les frais de transport et les pièces détachées non glissant sont couverts par la règle de la garantie. Si l'appareil n'est pas couvert par la garantie, la main-d'œuvre et les pièces seront facturées.

### \*\* Les éléments non couverts par la garantie

- Tout dommage direct ou indirect causé à l'appareil après sa livraison (par exemple par suite d'une oxydation, un choc, une chute, un bris de glace, un incendie, un dégât des eaux, la foudre, une catastrophe naturelle, ...).
- Le remplacement des accessoires ou des pièces rapportées qui doivent être remplacés régulièrement, ainsi que de toutes les pièces coulissantes (relève de l'entretien).
- Les défauts causés par une manipulation intentionnelle, négligente ou incorrecte, un mauvais entretien ou une utilisation anormale ou contraire aux instructions du fabricant.

#### Conditions de réparation/maintenance

- Vous bénéficiez d'une garantie de 6 mois sur les pièces remplacées après la réparation ou l'entretien.
- Il n'y a pas de garantie sur les heures de travail ou les frais de transport après réparation/entretien. Ceux-ci sont toujours facturés (sauf si votre appareil est encore sous garantie légale).
- Aucune garantie n'est accordée sur le nettoyage et l'entretien ainsi que sur les réparations effectuées sur des appareils endommagés par la foudre, l'eau ou l'humidité, à moins que le reçu de réparation ne stipule explicitement le contraire.
- Si le même défaut se reproduit pendant la période de garantie et avec la même cause de réclamation, seules les pièces remplacées lors de la réparation précédente ne seront pas facturées, sauf si ce dommage a été causé par une mauvaise utilisation.
- S'il s'avère que la cause du défaut est différente de celle de la réparation précédente, le coût de la nouvelle réparation sera réalé.

